

La résistance de l'autochtonie marocaine face à la colonisation française. Une lecture de La Rose de sable d'Henry de Montherlant

Jean-Baptiste Ndjoh Olite

Université de Yaoundé I

jeanbaptistendjoh@yahoo.fr

Résumé

Le narrateur de *La Rose de sable* s'attache en parallèle à analyser l'évolution du héros, le lieutenant Lucien Auligny, jeune militaire idéaliste convaincu des bienfaits de la colonisation et, soudain, en proie aux doutes et aux contradictions quand il est confronté au réel, nous livrant les nombreux débats, les nombreux dilemmes qui agitent alors sa conscience. Tandis que discrètement, l'auteur lui-même intervient aussi dans le récit pour dénoncer l'injustice foncière sur laquelle repose le système colonialiste, et, notamment cette croyance en la supériorité d'une "race" sur l'autre. À l'exploitation et au sentiment de supériorité des colons, répondent l'hypocrisie et une certaine veulerie des indigènes. La question principale de ce sujet est : Quelle est l'attitude des Marocains face à l'autorité française qui souhaite mettre un terme à leur autochtonie ? Cet article s'est proposé de démontrer que, à cause de la différence des cultures des deux peuples, l'acceptation de l'une au détriment de l'autre culture a constitué un réel problème pour l'un ou l'autre peuple. La politique française de soumettre et de faire intégrer la masse indistincte des populations pauvres à l'ensemble de la politique nationale française, a été un échec ; le jeune officier Auligny va se faire assassiner par ceux pour qui il avait décidé, au dernier moment, défendre. Pour mener à bien ce travail, nous avons convoqué l'imagologie dans le sens de Daniel-Henri Pageaux qui nous a permis de donner une vue globale du sujet. Cette théorie présuppose que l'étude d'un texte ne peut être entreprise en vase clos. Le texte est saisi comme un « espace dialogique » (selon les termes de Mikhaïl Bakhtine, 1970 : 366), comme un lieu où s'affrontent, se recourent et se répondent des discours, propagés par des groupes sociaux en lutte. Elle postule que les discours portent les marques du dialogisme, entendu comme influence sur un énoncé d'énoncés antérieurs. En pratique, cela implique que l'analyse d'une proposition donnée doit tenir compte de tout son contexte discursif (Marc ANGENOT, 1982 : 179).

Mots-clés : Roman, autochtonie, préjugés.

Abstract

At the same time, the narrator of *La Rose de Sable* analyzes the evolution of the hero, Lieutenant Lucien Auligny, a young idealistic soldier convinced of the benefits of colonization, who suddenly falls prey to doubts and contradictions when confronted with reality, revealing the many debates and dilemmas that trouble his conscience. At the same

time, the author himself intervenes in the story to denounce the injustice on which the colonialist system is based, and in particular the belief in the superiority of one "race" over another. The hypocrisy and a certain lack of courage on the part of the natives contrast with the colonists' exploitation and attitude of superiority. Regarding this issue, the primary query was: How did the Moroccans respond to the French danger of losing their indigenous identity? The article's goal was to demonstrate how the two peoples' disparate cultures prevented acceptance of one at the expense of the other. The killing of young lieutenant Auligny, the leader of the French expedition to Morocco, ended the French ambition to control the indiscriminate mass of impoverished people and include them in its general agenda. After he left the mission, those he had chosen to defend planned an assassination. Daniel-Henri Pageaux's understanding of imagology was crucial to our investigation because it gave us a comprehensive understanding of the topic. This theory presupposes that the study of a text cannot be undertaken in a vacuum. The text is understood as a "dialogical space" (in the words of Mikhail Bakhtin, 1970:366), a place where discourses propagated by social groups in struggle confront, overlap and respond to each other. It postulates that discourses bear the hallmarks of dialogism, understood as the influence of previous statements on an utterance. In practice, this means that the analysis of a given proposition must take into account its entire discursive context (Marc Angenot, 1982:179).

Keywords: Resistance, indigenusness, prejudice.

Introduction

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats, soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits. Mais au cours des années 1990, la recherche sur les politiques de l'ethnicité, de l'appartenance et de la citoyenneté en Afrique s'est élargie à la problématisation d'une forme de rapport politique qu'on a appelé « l'autochtonie ». D'après C. de Lespinay,

« l'autochtonie est définie par l'arrivée ultérieure d'un envahisseur colonialiste, qui ne peut être un voisin autochtone... Les autochtones sont des populations surnommées « aborigènes » et accessoirement « tribales » et « semi-tribales », si ces dernières descendent de populations antérieures à « la conquête », sinon elles seront des « minorités ». Les populations semi-tribales seraient des populations tribales en voie d'acculturation. L'objectif des étrangers est de parachever leur acculturation en intégrant ces populations parmi, ou à côté de, leurs envahisseurs, ce qui pourrait être qualifié moralement d'ethnocide en cas de commencement d'exécution. » (C. de Lespinay, 1999 : 40-42).

Ainsi, *La Rose de sable* d'Henry de Montherlant nous plonge dans le Maroc colonial des années 20, du protectorat français et de la guerre du Rif. Loin d'être des clichés orientalistes, Montherlant en a fait lui-même l'expérience de l'Afrique du Nord en touchant du doigt les réalités culturelles des peuples de cette partie d'Afrique. Dans beaucoup de cas, la diversité culturelle est pointée du doigt comme étant à l'origine de tous les maux : frustrations, intolérances, replis identitaires ou communautaires, racisme... C'est dans cette perspective que le roman de Montherlant tente de s'interroger sur comment aller à la rencontre de l'autre, celui qui est issu d'une autre culture, d'une autre religion, d'une autre vision que la nôtre. Comment communiquer avec lui, accepter sa différence et bâtir ensemble des liens constructifs, malgré des attitudes particulièrement marquées par des replis identitaires ? Pour mener à bien cette recherche, la problématique générale de ce travail s'articule autour de la complexité des rapports qui existent entre le lieutenant Auligny et le peuple marocain. Il s'agit pour le jeune officier d'envisager la possibilité de soumettre et d'intégrer la masse indistincte des populations pauvres à l'ensemble de la politique nationale. L'imagologie de Daniel-Henri Pageaux est la méthode qui pourra mener à bien cette étude. Du point de vue de Moura Jean-Marc, l'imagologie se propose d'étudier l'image des pays étrangers dans les œuvres littéraires, passées par le filtre du regard de l'écrivain et transformées pour devenir matière

littéraire ou artistique. Comme dans le processus de la condensation, cette représentation n'est pas la simple reproduction du réel mais l'assemblage de traits choisis comme signifiants, chargés de connotations plus ou moins stéréotypées, propres à construire une image plus « vraie » que nature. Selon Jean-Marc Moura, l'image s'est en quelque sorte spécialisée du côté de l'imaginaire : la question du référent, y compris lorsqu'elle révèle en soi l'écart avec le temps passé, serait plus ou moins évacuée ; considérant que « le véritable enjeu d'une étude d'image est la découverte de sa "logique", de sa "vérité", non la vérification de son adéquation à la réalité. » (Pageaux, 1989, pp. 133-162). Le plan de ce travail consiste d'abord à examiner ce qui pose problème à l'élite coloniale dans le cadre de l'autochtonie Arabe, ensuite à comprendre pourquoi le jeune officier Auligny décide de renoncer à la mission, et, enfin, à donner le sens de l'écriture de l'auteur.

1- Une autochtonie remise en cause sur fond des préjugés

La question de l'« autochtonie » trouve ces dernières années, dans le contexte de patrimonialisation des espaces naturels, un écho tout particulier. Loin d'être confiné aux seuls écosystèmes naturels, l'impact des structures de conservation de la nature opère de plus en plus clairement sur la structure sociale des communautés qui y vivent. Le phénomène dit d'« autochtonisation » (GIRAUT et al., 2004 : 340-368) apparaît à ce titre comme un effet indirect des plus remarquables de leur création. Mobilisé le plus souvent à des fins pratiques, dans le but de définir la légitimité des communautés à occuper et jouir des ressources de l'espace protégé, ce phénomène donne lieu à des déplacements notables, tant au niveau local par la façon dont les communautés concernées sont progressivement amenées à affermir, réactualiser voire à construire des traditions conformes au principe d'autochtonie qu'à un niveau plus global, en favorisant l'émergence des cultures nouvelles imposée ou exigée par le colonisateur qui se fonde sur

des préjugés qui visent simplement à dénigrer ou à dévaloriser ce qui n'intègre pas leur culture.

1-1- Le préjugé culturel

La question de résistance des autochtones face à la colonisation représente l'un des angles d'attaque privilégiés par l'historiographie postcoloniale. Elle est de ce fait l'un des thèmes qui bénéficièrent d'un effort important en termes de production de connaissances et de formulations d'analyses : celles-ci adoptent parfois, d'un auteur à l'autre, des points de vue fort différents, voire opposés lorsqu'il s'agit de donner sens aux faits et aux personnages qui sont évoqués.

Le dictionnaire Larousse définit un autochtone à quelqu'un qui n'a pas de traditions d'origines; sorti du sol ou descendu du ciel, ou bien venu de nulle part, il a toujours été là. Ce qui suppose que, s'il a des traditions d'origine, fondées ou non, il ne s'agit plus d'un autochtone mais d'un « premier occupant ». Montherlant dans *La Rose de sable* va le définir comme : « un premier occupant qui n'a pas le souvenir d'une migration antérieure à son installation sur les terres qu'il occupe actuellement. » (Montherlant, 1968 : 238). Dès cet instant, le premier occupant devient un autochtone qui s'est forgé des traditions d'origine pour se mettre à la hauteur des conquérants brillants qui l'ont assujetti par la suite. Un premier occupant qui a cependant une relation privilégiée avec la terre, la nature, les divinités autochtones et la nature avec lesquelles il est censé avoir pactisé.

Toutefois, la raison pour laquelle le colonisateur est en Afrique du Nord, est clairement déjà définie par un des compatriotes du lieutenant Auligny, Pierre Giscard qui dit qu' : « En Afrique du Nord, il faut que tu marches dans un rêve, sinon ce que tu vois te donne le cafard. Soit le rêve « français » : réduire, gouverner » (p.178). Ces propos du compatriote d'Auligny non seulement sont pleins de condescendance, mais laissent aussi à penser que tout ce qui est africain est caduc et n'aurait même

pas dû exister. Il faut donc tout refaire. Mais ce que l'élite française ignore, c'est que le continent africain a développé une identité culturelle qui lui est propre, avec des croyances et des traditions très ancrées provenant souvent de tribus ancestrales, de faits historiques ou de traditions transmises au fil des générations.

Longtemps isolé du reste du monde, le continent africain a cultivé un héritage culturel profond qui se traduit par des rituels religieux, la pratique de la danse et de la musique. Les représentations artistiques sont omniprésentes lors de fêtes ou d'événements festifs. De même, l'artisanat est également très varié et permet de faire vivre de nombreuses communautés en Afrique. L'héritage occidental, par contre, puise son identité de deux sources principales : le monde gréco-romain et les traditions judéo-chrétiennes. Les civilisations grecques et romaines ont profondément marqué la culture occidentale. Par exemple, plusieurs langues modernes portent des traces des langues grecques et latines. Quelques autres sont d'ailleurs directement issues du latin de l'Empire romain, dont le français. Par ailleurs, les langues de l'**Antiquité** n'ont pas seulement marqué le lexique et la syntaxe, mais également la manière d'écrire puisque l'alphabet de plusieurs langues provient de cette culture gréco-romaine, d'où de nombreux préjugés à l'endroit de ce qui leur est étranger.

Dès l'arrivée du jeune officier Auligny au Maroc, le contraste des regards respectifs des Français et des Marocains, seront une preuve que les Français s'estiment supérieurs au peuple Marocain. Les rapports entre le lieutenant et les Marocains sont fondés sur la divergence des regards et de nombreux préjugés. Divergence perçue par ce personnage et exprimée par l'usage de nombreuses expressions à valeur dépréciative (faces blêmes, jaquettes noires ocellées de taches). Ces préjugés portent essentiellement sur des traits négatifs attribués aux Marocains (Arabes) et fondés sur les apparences. Son style railleur, hautain et méprisant

AFO-A-KOM: Journal of Culture, Performing and Visual Arts: Jean-Baptiste Ndjoh Olite

invite à comprendre qu'il est le seul maître en terre marocaine comme peuvent le rendre compte ces propos :

« Ces Juifs aux sourires doucereux, avec des barbes " de huit jours " qui rendaient grises leurs faces blêmes, et toujours des chapeaux melons (les seuls de la ville), et toujours des jaquettes noires ocellées de taches, (...) ; ces notables marocains, fameux tartufes (...). Chaque passant, aussi, lui semblait porter sur le visage, comme un masque, sa hargne nationale. Les Français étaient les seuls qui montrassent des traits détendus » (Montherlant, 1968 : 6-7).

D'autres Européens ne sont pas épargnés des prétentions d'homme de haute culture qu'il fait valoir. Sans une moindre estime, il va qualifier les Espagnols à une certaine catégorie de bêtes sauvages : « Ce sont des guépards » (p.56). Son orgueil, et surtout son ethnocentrisme le poussent à qualifier certains prénoms d'inappropriés. Plus les jours passent, plus il naît en ce personnage un sentiment de dégoût si bien qu'il souhaite désormais voir le Maroc entre les mains de la France. L'usage de nombreuses métaphores, des pronoms démonstratifs et hyperboles par le lieutenant traduisent clairement ce sentiment. Cet extrait du narrateur peut justifier cette présomption : « Auligny se sentait les nerfs râpés par quiconque ne parlait pas français. Encore des maquereaux, se dit-il avec dégoût. Ah! Vivement le Maroc français! Un pays où les hommes ne s'appellent plus Raphaël ! » (p.10).

La métaphore « les nerfs râpés » et l'hyperbole «quiconque ne parlait pas français » expriment une attitude d'intolérance. Ainsi, aucune autre langue au Maroc en dehors du français ne devrait être parlée. La France, vue sous cet angle, serait aussi intolérante que lui-même, idée qui se voit confirmer par un contraste plus ou moins explicite « le Maroc français »- « Raphaël » où le prénom Raphaël, d'origine hébraïque, serait un symbole de l'altérité à supprimer. Pour le héros de Montherlant, la France et rien que la France parce qu'il prétend qu'elle est un modèle en tous points. Or, il lui arrive quelquefois de faire une critique acerbe à ses

compatriotes. Et le narrateur de relever que face à une attitude jugée inacceptable d'un de ses compatriotes, directeur d'agence d'une maison de crédit française, le lieutenant est choqué : « Ce personnage apparut au lieutenant comme un symbole de la stagnation française, des abandons français, du laisser-aller français, car pour Auligny la France était la première nation du monde » (p.7).

Auligny dans son élan patriotique a de l'amertume à l'endroit de ceux qui qualifiaient la France de nation impérialiste. Pour lui, ce jugement, qui consiste à ternir l'image de son pays d'origine, relève simplement de la jalousie et de l'agressivité des autres pays. Il estime plutôt que sa nation est en terre marocaine pour donner vie à ce peuple, et non dans l'intention de le coloniser. Ce passage en dit long : « Ces visages de mes compatriotes sont les seuls qui confirment ce qui est l'évidence pour toute personne de bonne foi : que la France est quasiment la seule nation d'Europe qui n'ait pas d'impérialisme. » (p.7). Pour Auligny, une telle position vise à faire honte à son pays, et le pousser à renoncer au sens véritable de sa mission, et le narrateur d'ajouter que « le lieutenant Auligny eut un serrement de cœur » (p.8).

L'usage ou la modification de la langue est également un facteur important qui permet de définir les types de rapport qui existent entre Français et Marocains, et d'évaluer le niveau de connaissance de cette langue par les Arabes. La diversité de ses textes, ainsi que son style vont constituer dès lors ce que André Blanc perçoit comme étant un ensemble « hautain et tendre, musclé et souple, moins de taureau que de grand fauve » (Blanc, 1965 : 7). Le narrateur va d'ailleurs souligner l'attitude d'Auligny qui, à peine arrivé au Maroc, et pour avoir entendu parler une autre langue va désormais se sentir « les nerfs sapés par quiconque ne parlerait pas français » (p.312), parce qu'aucune autre langue ne vaut le français. La langue française devient à ce titre une langue supérieure face aux langues locales parlées en terre marocaine. Et tant bien que mal, la

AFO-A-KOM: Journal of Culture, Performing and Visual Arts: Jean-Baptiste Ndjoh Olite

langue française va commencer à gagner du terrain au point que « quelques mots français réchauffaient déjà Auligny comme un rayon de soleil » (p.221). Cette réaction du héros de Montherlant laisse sous-entendre que le processus du partage du patrimoine culturel français est en bonne voie.

Dès lors donc, les rapports entre Français et Marocains devraient désormais être, du point de vue des Français, de chef à subordonné, c'est à ce titre qu'un des congénères Français d'arme d'Auligny va être reproché d'avoir vouvoyé un marocain. Il dira à cet effet : « Dites donc, pendant que j'y pense...J'ai aussi remarqué que vous disiez « vous » à Jilani et à Yahia. Il est indispensable que vous preniez l'habitude de leur dire "tu" » (p.12). Commettre dans ce cas l'erreur d'utiliser la formule de vouvoiement à l'endroit d'un Marocain est une faute grave, parce que cette formule permet de distinguer le supérieur de son subalterne, et est exclusivement adressée aux Français et non l'inverse. Son usage en terre marocaine devient une aberration, un non-sens, et signifie faire valoir l'image des Arabes. Une telle attitude révèle clairement la théorie du maître et de l'esclave où, l'esclave n'a que des devoirs. Ainsi dans ses échanges avec les indigènes, le lieutenant Auligny se réserve cette formule de politesse. Le narrateur dira à ce sujet qu' : « En France, Auligny aurait dit « vous » au garçon, mais il disait « tu » à celui-ci parce qu'il était Espagnol, comme il l'eût fait en parlant à un Arabe, parce que, pensait-il, « Bicots et Espagnols, tout ça c'est la même graine » (p.7). L'usage du « tu » laisse dans ce sens entendre l'inégalité naturelle de peau, de classes sociales entre les deux peuples. D'ailleurs, le terme "indigène" repris plusieurs fois dans le texte, et utilisé à chaque fois par les Français rend compte de l'évidence.

Au final, l'on se rend compte que, le processus de soumettre les Arabes à la culture occidentale consiste d'abord à ridiculiser l'autre, et même à le réduire à un objet pour lui montrer qu'il fait partie des races inférieures.

La réaction de l'adjudant Macache, un des compatriotes d'Auligny est une illustration de cette attitude à vouloir réduire l'autre à un objet, à une chose. Pour avoir désobéi lentement à Macache, un Marocain reçoit dans le visage ses crachats : « Enfin dis-lui de s'en aller, et, comme l'autre n'obéissait pas sur-le-champ, l'adjudant lui lança des crachats » (p.29). Ici, les rapports verticaux et horizontaux manquent de sympathie, de tolérance, parce que le colonisateur croit détenir le monopole de la connaissance. L'analyse sur les préjugés, nous conduit à en aborder un autre : le religieux.

1-2- Le préjugé religieux

Il convient de rappeler que les croyances de l'Afrique se basent généralement sur la divinité de la nature. Cela lui permet d'acquérir la force, la puissance pour se protéger contre les maladies, les malédictions... Mais après la colonisation, les Africains ont commencé à maudire leur propre croyance, à cause de la croyance des colonisateurs. C'est ainsi que la théologie catholique dont la France est porteuse va tenter de barrer la voie à l'Islam, une religion qui a déjà gagné tout le territoire marocain. Des siècles durant, la religion catholique a analysé la manière dont des non-chrétiens devaient être situés par rapport au salut apporté par le Christ. On parlait alors du salut des infidèles. Ainsi, depuis la fin du concile de Constantinople, les études favorables à l'Islam sont plus nombreuses et, pourtant, des chrétiens sont mal à l'aise. On dirait qu'ils sont partagés entre une ligne officielle, qui propose le dialogue avec l'Islam, et la peur, consciente ou à peine perceptible, d'une pression musulmane qui semble engloutir les valeurs chrétiennes, d'où la forte lutte engagée par les Français de mettre un terme à cette religion en terre marocaine. C'est dans ce sens qu'Auligny déclare que l'Islam est « une religion sans assise » (p.329), donc sans fondement.

En étant attentif à tout ce qui se dit et s'écrit sur l'Islam, il est apparu que l'attitude chrétienne était écartelée entre deux pôles : « d'un côté, il

faut dire du bien de l'islam puisque Vatican II invite au dialogue. D'un autre côté, l'islam est en train de détruire les Églises orientales du Proche-Orient en imposant *la sharia* ; l'islam devient intégriste et persécuteur des chrétiens. Cette religion a donc déjà pris possession de l'Europe ». Devant ce malaise, les Français vont dès lors considérer les musulmans comme un ensemble d'infidèles à qui il est urgent d'imposer l'Évangile. La France perçoit l'islam comme un danger très grave non seulement parce qu'il a une force d'expansion extraordinaire, mais surtout parce qu'il fait mourir des Églises locales qui a et qui doivent avoir une place capitale dans sa perception d'elle-même. À partir du VII^{ème} siècle,

« l'islam a coupé le christianisme de ses racines sémitiques et de la Terre Sainte. Il a étioilé (l'Égypte) et détruit (l'Afrique du Nord) le christianisme africain primitif, tout en isolant l'Éthiopie. Il a neutralisé l'Église orientale d'obédience byzantine, qui n'a plus trouvé d'échappée que vers le monde slave. Il a pratiquement réduit le catholicisme à sa fraction latine et contribué ainsi à sa rupture au temps de la Réforme » (Maraval, 1997, p. 350).

Vu sous cet angle, l'islam est perçu comme la source des catastrophes de l'Église, et permet de comprendre les opinions théologiques qui ont été émises depuis le VIII^{ème} jusqu'au XX^{ème} siècle. Et c'est dans cette perspective que la France de faire écran à cette religion, parce qu'elle veut faire valoir l'image du Christ rejetée par les Africains du Nord.

Abordant la non nécessité de l'existence de l'islam, Auligny va la qualifier d'« une religion sans assise » (p.329) ; car, il voit en cette obédience, une sorte d'accessoire qui l'entoure. Il ajoute qu'une « religion qui admet de tels braillards se fait une idée singulière de Dieu » (p.337). Auligny veut démontrer que l'islam est une religion qui mérite d'être supprimée parce qu'elle n'a rien à voir avec ce qu'enseigne la Bible. Le narrateur déclare à ce sujet qu'« Auligny n'était touché ni par l'art ni par la littérature ni par la construction sociale des musulmans et jugeait le Coran nettement

inférieur à la bible » (p.272). Cette intentionnalité est l'estampille sur laquelle s'appuient le triomphe de la France et son mode de vie pour tenter de redorer son blason. Pour le personnage de Montherlant, la religion musulmane est sans vie ou plutôt sans expressivité. Il dit à ce sujet : « il n'y a pas d'amour dans l'Islam » (p.14). Mais malgré sa lente évolution vers la sortie de ses convictions présentes, le lieutenant Auligny finit par prendre conscience de l'existence effective de la culture marocaine, d'où son revirement.

2- Les raisons du revirement de situation du lieutenant

Le dictionnaire du XIXème et XXème siècle définit le revirement comme étant le changement brusque et complet d'attitude, d'opinion ou une volte-face. Un revirement peut également être entendu comme une transformation soudaine et complète (d'une situation). Deux principales raisons peuvent expliquer le revirement de situation du jeune officier en Afrique du Nord.

2-1- La relation amoureuse avec Ram

La sexualité est devenue un problème ; c'est à la fois par leur sexualité que les femmes ont été libérées, mais c'est par la sexualité qu'elles restent assujetties au regard et au désir masculin. Ainsi, à la fin des années 1960, la libération sexuelle révolutionne les relations de domination entre les hommes et les femmes. Mais celles-ci sont à la fois de grandes gagnantes, mais paradoxalement des perdantes de la liberté sexuelle. La société valorise le corps féminin, l'ultra-sexualise. En contrepartie, il devient interchangeable, non attaché à une personne morale forte. La femme demeure un objet assujetti au désir des hommes. La domination masculine continue de s'exercer, car la société sexualise beaucoup moins le corps des hommes. Certes, on attend d'eux de la puissance et de grandes prouesses au lit, mais les femmes doivent prendre soin d'elles pour être les plus désirables possibles. Et ce n'est pas la seule injustice. Un homme âgé peut être encore considéré comme séduisant, et choisir une partenaire plus jeune, tandis qu'une femme

AFO-A-KOM: Journal of Culture, Performing and Visual Arts: Jean-Baptiste Ndjoh Olite

d'âge mûr voit une diminution plus nette de son pouvoir érotique avec l'âge.

À l'image de Ram, la très jeune fille bédouine (13/14 ans) « impubère ou pubère depuis peu », dont est amoureux Auligny qui la déflorera et en fera sa maîtresse. Elle est en effet poussée dans les bras du lieutenant par sa famille pour s'attirer ses faveurs, mais n'éprouve aucun sentiment pour lui. C'est pour cette raison qu'Auligny l'appelle sa « Rose de sable » « parce que, à l'image des roses de sable, elle était en surface toute grâce florale, et en réalité froide et inerte comme les pierres ». Elle se séparera de lui avec une indifférence cruelle. De l'ensemble de l'œuvre ressort finalement une critique généralisée des deux partis.

Dès la première partie du roman, le narrateur fait déjà le constat selon lequel étant convaincu que la France est là pour réparer les brèches, le jeune officier va plutôt découvrir un autre visage de la question coloniale, et découvrir qu'il est en Afrique du Nord pour au contraire empêcher à ces populations de jouir de leurs libertés. Il dit à ce sujet : « Je suis l'étranger, le maître et l'ennemi. Je suis celui qui les empêche de chanter » (p.350). Le jeune officier donne déjà de l'idéalisme à la tendresse qu'il éprouve pour Ram : « Je compense, avec ce que je lui donne, tout ce qu'on ne donne pas aux autres de sa race » (p.312). Le Blanc clame bien ici sa puissance, son pouvoir dominant et sa supériorité sur les indigènes qu'il commande et gracie à sa guise, comme il fait goûter Ram au bonheur lié à la relation qui l'associe au « maître » blanc. Il est question ici de la ruse que l'histoire retient comme la stratégie employée par la plupart de puissances européennes pour étendre leur hégémonie en Afrique ? Ou une raillerie, une atteinte opérée consciemment contre la culture musulmane à travers la prostitution encouragée par cet officier français qui sait que la morale religieuse islamique l'interdit fermement ? Ainsi, seuls les moyens de la force (la petite fille) ou de l'argent (Ram) permettent à la France de nouer des liens avec le Maroc. À partir de sa relation

amoureuse avec Ram, Auligny va revoir la politique française sur le terrain. Toutefois, son revirement de situation va faire naître une attitude de haine de la part de ses compatriotes, et de méfiance côté Arabe.

Au début de son aventure avec Ram, le jeune homme n'est vraiment pas impressionné par cette adolescente. Voilà pourquoi il lui dit : « Eh bien, ma petite, tu as beau être gentille, si tu faisais l'amour comme ça en France, tu crèverais vite de faim. Pour le coup, en voilà, du *travail arabe* » (p.130). La phraséologie « travail arabe » qui normalement se dit « travail d'arabe » a une valeur dépréciative parce qu'elle est une sorte d'idiome que le héros de Montherlant utilise exprès ici pour humilier la jeune fille. Or, découvrant petit à petit son caractère, il va la trouver beaucoup mieux que les filles françaises. Il s'interroge :

« Je me demande ce qui se passerait si je n'y mettais que cent sous. C'est à croire qu'elle ne dirait rien. Quel contraste avec ces petites grues françaises qui exigent toujours de l'argent ! Quand elle frappa le lendemain, il crut qu'elle s'était trompée de jour, mais elle venait seulement l'avertir qu'elle ne pouvait venir le jour suivant ; le surlendemain, s'il voulait...Auligny, habitué aux *lapins* des Européennes, fut attendri par ces égards. Mais les Arabes manquent plutôt de ponctualité » (p. 137).

Dans cet extrait, nous sommes en présence d'une double opposition : d'abord, celle de Ram et des Françaises (et, par extension, des Européennes en général), et ensuite, celle du stéréotype sur le manque de ponctualité des Arabes et de la réalité qui semble entamer la déconstruction de cette idée. Ici, le portrait moral de la jeune arabe se révèle positif comparativement à celui des françaises. Ce côté négatif se traduit par le lexème dépréciatif « grues » servant à désigner ces dernières, mais aussi l'épithète méliorative « attendri » qui pousse Auligny à porter un regard plus attentionné désormais sur Ram. Et c'est ici que commence véritablement le processus de transformation psychologique et identitaire du jeune lieutenant. Ce sentiment qui l'attire dorénavant vers Ram se traduit par ces souvenirs que le héros garde encore de son ami Guiscart:

« Auligny, de nouveau, se souvient de Guiscart, quand il évoquait ces flûtes arabes qui dessinaient leur filigrane ténu au-dessus de l'Alger endormie. Son émotion pour cette race est redoublée, étayée par l'émotion qu'avait Guiscart en parlant d'elle, comme on aime davantage une femme que l'on sait aimée par un autre homme » (p.303).

Ce qui attire en premier notre curiosité dans cet extrait, c'est la personnification de la race tant méprisée par le héros, alors qu'au début de notre analyse, nous en avons constaté, au contraire, la chosification. Cette personnification est traduite par cette comparaison métaphorique « comme on aime davantage une femme que l'on sait aimée par un autre homme » qui donne une allure poétisée, et cette personnification elle-même « qui dessinaient leur filigrane ténu ». C'est dans cette ambiance qu'Auligny commence à culpabiliser les atrocités du colonialisme. On peut le saisir dans ces propos : « Une race moribonde, que notre contact achève, le seul de l'entourage d'Auligny qui se montre assez tolérant vis-à-vis des indigènes pleure sans bruit, c'est moi » (p.303).

2-2- La reconnaissance des droits civiques des indigènes

Les « premières nations », populations « aborigènes » ou « indigènes », également connues comme constituant des minorités « ethniques » ou « nationales », sont devenues plus visibles avec la négociation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (ci-après, la DNUDPA). La reconnaissance de leur personnalité juridique a accompagné l'identification de ces collectifs par les expressions « peuples autochtones » en français, *indigenous peoples* en anglais, *pueblos indígenas* en espagnol, et leurs variantes en russe, chinois et arabe, soit dans les six langues officielles des Nations unies.

C'est, sans doute, cette négociation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones qui a poussé le lieutenant Auligny à reconnaître les droits civiques des indigènes et à renoncer à sa mission.

Face à cette attitude, le jeune officier devient un adversaire pour ses compatriotes, et ses camarades d'armes pensent qu'

« Il est entré dans le jeu social sous les couleurs d'une équipe. Il a cessé de voir à travers les idées qu'on lui a apprises, les lunettes qu'on lui a données. Maintenant il voit avec ses yeux à lui, et il oblique, prend une autre direction. Où va-t-il ? [...] Avec une témérité naïve, il lui semble qu'il devance ses camarades, ses chefs, en jeune conquérant, sur une vérité plus vraie que la leur » (Montherlant, p. 302).

Les congénères du jeune officier observent que leur camarade est désormais partagé entre son devoir d'État et sa vision personnelle. Les expressions « les lunettes qu'on lui a données », « il voit avec ses yeux à lui, et il oblique, prend une autre direction » relèvent du nouveau regard qu'Auligny porte maintenant sur cette société, toute chose qui contribue au phénomène de métamorphose qui s'opère en ce personnage. Le verbe « obliquer » pris au sens figuré indique un détour, le nouveau chemin que vient de se frayer le jeune officier. Tandis que la comparaison du héros à un conquérant est le jugement que se font les Arabes par rapport à la nouvelle position de ce personnage. Aux yeux des indigènes, le jeune homme ferait toujours partie des étrangers venus envahir leur pays et les combattre. Ce revirement de situation va pousser les Marocains à qualifier Auligny de mauvais Français :

« De quel ton, si vous parlez moralité, on vous répondra «sensiblerie» ! Avec quels ricanements sont prononcés les mots de « philanthropes » ou d'« idéalistes » ! Mais ce n'est pas assez, vous n'êtes pas qu'un serin, vous êtes un mauvais Français : aux colonies, quelqu'un qui veut la justice est un délinquant » (p.389).

Nous sommes encore en présence ici d'un contraste constitué, d'un côté, de lexèmes mélioratifs (« philanthropes » et « idéalistes »), et de l'autre côté, d'une gradation ascendante «un serin »-« un mauvais Français »-« un délinquant ». Ce contraste sert à traduire, et ceci de manière assez

éloquente, les valeurs des Européens en colonies, vues par le héros. Pourtant, tout en risquant de se heurter à une incompréhension, Auligny se décide de partager ses nouvelles idées avec son capitaine : « Chez nous, les paysans recouvrent d'étoffes. Eh bien ! Ici, ce qu'on voit, il me semble que c'est du fumier, avec le drapeau qui le recouvre. Et moi je ne voudrais pas que le drapeau soit sale » (p.432-434).

La comparaison du « colonialisme » au « fumier » traduit une fois de plus le nouveau regard d'Auligny sur la société, alors que l'image métaphorique du drapeau sert à caractériser la politique de la France à l'égard du Maroc. Pourtant, le capitaine ne semble pas compréhensif devant ses comparaisons imagées : « Vous êtes fou, *Monsieur* ! Ce que vous m'avez dit est indigne. Vous êtes libre de penser que la place du drapeau est dans le fumier, mais alors il faut quitter l'armée » (p.434). Nous voyons à ce niveau le capitaine dénaturer les propos d'Auligny en lui attribuant l'idée que « la place du drapeau est dans le fumier ». Or, cette formule contredit les propos antérieurs du lieutenant qui énonçait : « Je ne voudrais pas que le drapeau soit sale » (p.112). Il s'agit ainsi d'une opposition des vrais propos du héros et de leur interprétation par son supérieur qui réagit en tant que représentant de l'État. Dans le même temps, en appelant Auligny « *Monsieur* », le capitaine cherche à souligner l'altérité de son subalterne par rapport à l'armée de la République en le traitant de civil. Mais que peut traduire une telle écriture en contexte colonial ?

3- L'enjeu d'une écriture de résistance en contexte colonial

Cet enjeu réside en grande partie dans la figure du lieutenant d'Auligny, dont la générosité et la sensibilité contrastent avec le monde où il se trouve. En peintre cruel, Montherlant illustre avec acuité la part d'illusion, et parfois de ridicule, qu'il y a dans son évolution. À cette figure noble et naïve s'oppose celle de Pierre de Guiscart, artiste-peintre célèbre, hédoniste et lucide, qui ne croit ni en la grandeur des colons ni en celle

des indigènes et qui considère avant tout le Maroc comme une terre de plaisirs faciles.

3-1- L'enjeu politique

L'intérêt de la patrie est-il donc l'unique loi morale ? On le dirait. Gouvernement, diplomatie, armée, administration, justice, police, fonctionnent dans la seule vue de l'intérêt de la patrie, aucune autre considération n'étant admise. On peut lire une bibliothèque entière de Livres Jaunes, d'annales judiciaires, d'ouvrages d'officiers et d'économistes, de comptes rendus de sociétés concessionnaires, concernant une colonie ou un protectorat, sans soupçonner jamais que tout cela, pour reprendre un mot fameux, est écrit sur la peau vive, sans y trouver jamais une trace du respect de l'homme pour l'homme. On taillade dans l'être humain avec l'insensibilité de l'enfant qui arrache, en détail, les ailes, les pattes, les yeux d'une libellule, comme s'il s'agissait d'un objet inanimé. Humanité, honnêteté, droit des gens ne sont tolérés qu'à condition de rester des mots. Une espèce d'unanimité se fait sur un homme qui essaye de mettre le réel, ou seulement sa vie, en accord avec des principes : c'est un imbécile. Cela se dit ouvertement, cela s'imprime, comme il est imprimé, sous des noms respectés de tous, que la justice, la vérité, etc., sont de « solennelles âneries ». Quelles que soient la simplicité, la sobriété, voire la sécheresse voulue avec lesquelles vous exprimez un sentiment moral, si ce sentiment se trouve, sur un point donné, contrarier l'ordre établi, vos paroles seront des « déclamations ». De quel ton, si vous parlez moralité, on vous répondra « sensiblerie » ! Avec quels ricanements on prononce les mots de « philanthropes » ou d'« idéalistes » ! Mais ce n'est pas assez, vous n'êtes pas qu'un serin, vous êtes un mauvais Français : aux colonies, quelqu'un qui veut la justice est un délinquant.

Auligny sent qu'il ne peut plus être complice de cela. En même temps, s'il s'élève contre, comment ne croirait-il pas qu'il trahit ? Et il reste incertain et déchiré. De son propre mouvement, dans un bel élan tout pur, il a

bondi hors du mensonge officiel concernant les colonies. Mais il ne va pas au bout de son élan. Renoncer aux colonies ? Démence ! Horreur ! Blasphème ! Accorder des droits civiques à l'indigène ? Tout doux ! Il entre en plein dans le système, réputé bien français, du retapage par bouts de ficelle ; il veut l'impossible : qu'on enseigne aux coloniaux à être de petits saints. Ses scrupules le privent des bénéfices de la manière forte. Et sa complaisance pour l'ordre établi le prive du bénéfice moral de ses scrupules...

3-2- L'enjeu linguistique

Abordant cet aspect, il est à noter que la langue est un système de signes dotée d'une charge culturelle, la diversité des cultures apparaît dès lors comme un moyen de communication et d'ouverture à l'Autre, ainsi qu'une véritable source d'enrichissement des cultures française et marocaine. Dans ce sens, *La Rose de sable* de Montherlant peut avoir le mérite, comme le souligne Maurice Pergnier dans *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction*, d'être

« un mode de communication à la fois interlinguistique et interculturel qui participe (...) à la connaissance du monde qu'elle rend accessible, et a pour objectif le fait d'élargir et d'enrichir la vision du monde que l'un a sur l'autre ; elle est la transmission d'un savoir et d'une culture ; elle est l'ouverture sur le monde extérieur et un acte d'échange et de communication » (Pergnier, 1993, p. 15).

Dans un contexte de mondialisation, le rôle de l'intellectuel est de contribuer à l'édification d'un dialogue interculturel basé sur le respect et l'acceptation mutuels. Sa mission est d'être un éclaireur, un porte-parole d'une pensée universelle en appréhendant les différentes sources comme une source de richesse.

La Rose de sable de Montherlant apparaît dès lors comme le lieu où ces questions en rapport avec l'interculturel trouvent une réponse, ou du moins sont soumises à l'examen. De par son universalité et son

enracinement dans une culture spécifique, la littérature de Montherlant se présente comme l'une des voies les plus efficaces qui permet la connaissance de l'Homme et du monde.

« C'est dans ce sens que l'ouvrage de M. Abdallah-Preteille & L. Porcher intitulé : *Education et communication interculturelle* considère la littérature comme étant « l'humanité de l'homme, son espace personnel parce qu'elle rend compte à la fois de la réalité, du rêve, du passé et du présent, du matériel et du vécu » (Abdallah-Preteille & L. Porcher. 1996, p.138), la qualifie de « lieu emblématique de l'interculturel » (p.162) et l'envisagent comme une « discipline de l'apprentissage du divers et de l'altérité » (p.164).

Partant de cette position, le roman d'Henry de Montherlant peut être considéré comme un lieu de rencontre et de la connaissance de l'Autre. Par ce texte, le lecteur peut explorer une multitude de personnages, de situations et d'espaces ; d'aucuns diront que c'est un laboratoire qui nous permet de découvrir ce qui est commun à l'Homme.

Dans la même logique, L. Collès dira que le texte littéraire « est comme un regard qui nous éclaire, fragmentairement, sur un modèle culturel » (Collès, 1994, p.20). Ainsi, la multiplicité de regards permet de cerner petit à petit les valeurs autour desquelles celui-ci s'ordonne. *La Rose de sable* constitue ainsi un moyen d'accès à des codes sociaux et à des modèles culturels car, quelle que soit sa langue d'expression, cette œuvre renferme une représentation du monde, des valeurs partagées entre une culture et une autre. L'un des moyens de mettre en exergue cette interculturalité dans le roman de Montherlant réside dans le fait de graver l'altérité au cœur de cette production comme une réponse à une demande urgente de (re) connaissance de l'Autre et de dialogue interculturel.

Ainsi, le roman de Montherlant apparaît comme un haut lieu de communication interculturelle, d'autres écrits de genre sociologique, psychologique, philosophique, journalistique ou autres peuvent également contribuer au dialogue interculturel et apporter des réponses aux enjeux contemporains. Dans ce sens donc, *La Rose de sable* et les Sciences Humaines peuvent s'inscrire dans une approche humaniste qui rejoint celle des ethnométhodologues qui considèrent que « l'individu n'est pas le produit de sa culture mais aussi l'auteur » (Harold Garfinkel, 2007 : 30), autant dire que l'identité culturelle n'est pas figée et que « la mise en question de l'Autre s'accompagne de l'interrogation sur le Moi » (Harold Garfinkel, p.37). Mais une approche humaniste fondée sur des propos calomnieux à l'égard des colonisés. Montherlant lui-même le rend dans cet extrait « Les colonisateurs ont une autre raison de calomnier particulièrement les colonisés : ils se sentent dans leur tort à l'égard d'eux. C'est là une vieille loi, et sans doute une des plus viles, de la nature humaine » (p.297).

En écrivant *La Rose de sable*, Montherlant voulait nous faire comprendre que l'homme dans sa vie de tous les jours agit selon deux forces : la politique et le social. La première, égoïste, subjective, commande que l'on soit solidaire du groupe, que l'on défende les intérêts de ce groupe en omettant parfois volontairement qu'il existe d'autres groupes identiques ayant aussi les mêmes préoccupations de survie. La seconde, parce qu'idéale et objective, surpasse le groupe et ses intérêts singuliers et commande plutôt l'humanisme, une justice universelle et non limitée que prônent les deux autres auteurs du corpus d'où ce grand malaise intérieur qui déchire Montherlant via son personnage principal. Entre défendre les intérêts de son pays dont le prestige s'étiolle progressivement et prendre le parti des indigènes, le choix est difficile, c'est un dilemme. C'est la raison pour laquelle lui-même préfère la solution médiane : « J'ai créé un héros de roman qui choisit la justice contre la patrie tandis que (...) moi-même je choisissais la patrie contre la justice » (p.126). En effet,

lorsqu'on observe le comportement du personnage principal de *La Rose de sable*, ce dernier oppose plus tard, à l'esprit patriotique, la justice.

La Rose de sable a ainsi le souci de dénoncer le colonialisme, doctrine qui s'oppose à la justice et par ricochet au sens d'humanisme. D'après son auteur, ce roman a pour thème central, la charité, synonymes d'assistance, de secours à l'indigène. Parlant d'ailleurs du lieutenant Auligny, un des compatriotes d'Auligny déclare : « Maintenant, son œuvre française lui paraît être l'assistance. C'est dans le patriotisme qu'il souffre pour eux » (p.307). Une attitude qui témoigne du degré d'affection que le jeune officier eût plus tard pour ce peuple victime de toutes formes d'injustices. Se rapprocher de cette couche vulnérable, est désormais son champ de bataille. Montherlant lui-même déclare à cet effet que :

« La question indigène fut tout de suite la seule qui m'accrochait en Afrique du Nord. En mars 1930, je commençai la *Rose de sable* [...] ayant empoigné un sujet social, je ne pouvais suivre ma fantaisie, je devais aller sur place, lancer causer avec des gens, vérifier mille détails, me vérifier moi-même [...], j'étais déchiré, le conflit de la patrie et de la justice : horrible chose. Au printemps de 1932, j'en avais fini avec *La Rose de sable*. C'était une œuvre dont le feu central était la charité » (p.281 & 291).

En plaidant en faveur d'une harmonie dans la différence, l'auteur de *La Rose de sable* appelle l'Occident et l'Afrique à pouvoir se lire comme des espaces de médiation entre deux visions du monde où « les cultures peuvent se mélanger presque sans limite et pas seulement se développer, mais également se perpétuer » (Montherlant, 1973, p. 39). L'objectif escompté est de rapprocher les deux continents, afin d'éviter la disparition d'une des deux cultures au profit de l'autre car, une civilisation qui se renferme sur elle-même se meurt et court le risque d'un déphasage par rapport à l'évolution du monde. Autant l'Africain devrait rester lié à l'africanité, autant il devrait être ouvert à l'Occident et aux autres continents, et vice-versa.

Conclusion

La Rose de sable d'Henry de Montherlant évoque les résistances à la pénétration coloniale en Afrique du Nord, et précisément au Maroc. Elles se trouvent parfois relativisées par la mise en évidence d'un « trend » d'opposition à diverses agressions extérieures inscrit dans la longue durée. Les résistances marocaines à « l'invasion française », les oppositions aux mouvements de lutttes contre la colonisation apparaissent ainsi souvent comme une suite de phénomènes menaçants qu'il a fallu, à l'échelle de l'espace marocain et africain, combattre afin de préserver les valeurs ancestrales par lesquelles se définissent les soubassements essentiels de l'identité africaine. La volonté de résister aux agressions et aux influences extérieures dissolvantes retient l'attention : ce serait, en quelque sorte, un trait de caractère partagé par l'ensemble de la communauté marocaine, que l'on retrouverait, à en croire l'élite marocaine, jusque dans les actions du gouvernement du Maroc indépendant : c'est au nom de cette aspiration à préserver la liberté nationale que les populations marocaines vont exprimer leur rejet radical à toutes formes de domination de l'Occident. Le rêve « français » étant de réduire, gouverner, exploiter, au détriment du rêve « humain » : assimilation, fraternité, justice. Chez les Occidentaux, l'auteur dénonce un progrès qui prétend limiter l'essor humain aux dimensions du monde visible sans ouverture sur l'invisible, et aussi le refus d'admettre l'existence d'une personnalité et d'une tradition africaines capables d'apporter une contribution au développement de l'humanité. Chez l'Africain, l'auteur dénonce d'une part, un repli identitaire marqué par le refus catégorique des nouveautés occidentales et d'autre part, le sentiment du complexe d'infériorité qui anime les Africains convaincus que les Occidentaux sont par essence supérieurs à eux. Aujourd'hui encore, la question d'autochtonie et de la colonialité dans le modèle français reste extrêmement complexe, à cause des menaces entretenues par des institutions sous la domination de certaines. À travers son roman, Montherlant nous donne l'occasion de discourir sur le brassage

ou le syncrétisme culturel en démontrant comment ce brassage peut ou doit contribuer à l'amélioration des rapports entre Français et le monde arabe. En choisissant de jeter un regard critique sur les faits des hommes, l'auteur interpelle le monde et la chute des valeurs qui le caractérisent, ainsi que son époque percluse de crises et de ruptures à une prise de conscience. Cet appel est celui de la réévaluation des mœurs, de la réhabilitation de l'Homme authentique et de la promotion de la revalorisation de l'Homme et de ses valeurs que Montherlant lance. C'est enfin, un appel à la solidarité, à l'union des forces, à la purification mentale et culturelle, à la participation efficiente de tous les acteurs sociaux ; socle et ciment d'une nouvelle société juste et humaine.

Bibliographie

- Abdallah-Pretceille & L. Porcher. (1996). *Education et communication interculturelle*, Paris : PUF.
- ANGENOT, Marc. (1982). *La parole pamphlétaire*, Paris : Payot, p. 179.
- Ashcroft, Bill, Griffiths, Gareth & Tiffin, (1995). *The post-colonial studies reader*, New York: Helen.
- Ayache, A. (1956). *Bilan d'une colonisation*. Paris : Dir. Sociales.
- Bayart (Jean-François). (2010). *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, PUF.
- Bellier, Cloud & Lacroix. (2017). *Les droits des peuples autochtones. Des Nations Unies aux sociétés locales*. Paris : L'Harmattan, p. 94-99.
- Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris : Gallimard.
- Bernadot, M. (2016). *Coloniser, Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*. Paris : Dir Fayard.
- Bernadot, M. (2016). *Topiques de la mobilité comme subversion. Temps, figures, héros*. Paris : Editions de l'Aube.
- Blanc, A. (1965). *Montherlant : un pessimisme heureux*. Paris: Dir. du Centurion.
- C. de Lespinay (1999). « Autochtonie et droit foncier en Afrique noire », *Le Courrier ACP-Union Européenne*, Paris : Présence Africaine.
- Collès, L. (1994). *Littérature comparée et reconnaissance interculturelle*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Ferréol, G. (2018). « Ethnocentrisme ». Dans *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris : Armand Colin.

AFO-A-KOM: Journal of Culture, Performing and Visual Arts: Jean-Baptiste Ndjoh Olite

- GIRAUT Frédéric, GUYOT (Sylvain), HOUSSAY-HOLZSCHUCH (Myriam), « Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaine », *L'information géographique*, Volume 68, n°4, 2004, p. 340-368.
- Hamidou, K. C. (1961). *L'Aventure ambiguë*. Paris : Présence Africaine.
- Harold, Garfinkel. (2007), *Recherches en ethnométhodologie*, PUF.
- Johnson, R. (1968). *Henry de Montherlant*. New York : Twayne Publishers.
- Lahjomri, A. (1970). *Portrait sur L'image du Maroc dans la littérature française de Loti à Montherlant*. Paris : Présence Africaine.
- Leblond, M-A. (1926). *Après l'exotisme de Loti, le roman colonial*. Paris : Collection critique Vald.
- Maraval, Pierre. (1997). *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*. Paris : PUF, p. 350.
- Mikhaïl, Bakhtine. (1970). *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Le Seuil, coll. « Points Essai » (n° 372), p.366.
- Montherlant, H. de. (1968). *La Rose de sable*. Paris : Gallimard.
- Montherlant, H. de. (1973). *La ville dont le prince est un enfant*. Paris : Gallimard.
- Odinot, Paul. (1927). *La première communion d'Abd-el-Kader*. Paris : Eugène Figuière.
- Pageaux, Daniel-Henri. « De l'imagerie culturelle à l'imaginaire », in Pierre Brunel, Yves Chevrel (dir.). *Précis de littérature comparée*. Paris : PUF, 1989, pp. 133-162.
- Pergnier, M. (1993). *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction*. Paris : Gallimard.
- Rey, J.-F. (2010). « Altérité ». Dans *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Colin.
- Schulte-Tenckhoff Isabelle (1997). *La question des peuples autochtones*, Bruxelles, Bruylant et Paris, LGDJ (Collection « Axes Savoir »), p. 179-184.
- Soulié, P. (2010). *La Légion étrangère au Maroc. Guerres mondiales et conflits contemporains*. Paris : Centurion.
- Stoiciu, G. & Hsab, G. (2008). « Communication internationale et communication interculturelle. Des champs croisés, des frontières ». Dans *Communication internationale et communication interculturelle, sous la direction de Stoiciu, G.* Québec : Presses Universitaires du Québec.